var SS00050 - Nombre de cas *(Soins de santé)*

Synonyme Nombre de prestations ou délivrances

Description

Nombre de fois qu'une prestation de soins a été dispensée ou nombre de fournitures délivrées (p.ex. sang, isotopes…) à la date indiquée ou durant la période indiquée (SS00015-SS00125).
Dans le cas d'un produit pharmaceutique, la variable concerne le nombre d'unités délivrées à la date indiquée ou durant la période indiquée. Il s'agit du nombre de fois que le tarif à l'unité a été facturé.

Codification
Nombre entier.

- Le signe (+ ou -) correspond au signe du montant du remboursement.
- S'il s'agit d'une régularisation, la valeur de cette variable est négative.

Remarques

- Les informations relatives au nombre de cas et au nombre de jours ne sont pas toujours enregistrées dans la bonne variable : l'information nécessaire se trouve tantôt dans SS00050, tantôt dans SS00055, voire dans les deux. Si l'information que vous recherchez ne se trouve pas dans l'une des variables, vous la trouverez alors dans l'autre.
- Dans les cas suivants, le nombre de prestations correspond toujours à **1** ou (-1) :
  - soins infirmiers;
  - maisons médicales;
  - honoraires forfaitaires;
  - montant global prospectif;
  - facturations pour la *Vlaamse Sociale Bescherming* (VSB, protection sociale flamande) (SS00030 = 1)
- Jusqu'au mois de tarification de décembre 2014, le nombre de délivrances de **médicaments à l'hôpital** figurant dans la base de données Soins de santé n'était pas toujours complété (SS00050 = 0). À partir du mois de facturation janvier 2015, cette variable est non nulle pour ce qui est de la délivrance des médicaments à l'hôpital.
- Préparations magistrales.
  - S'il s'agit de l'**enregistrement principal** d'une préparation magistrale (SS00020 = 750035, 750050, 750072, 750094 of 750116), ony indique le nombre de **modules**.
  - S'il s'agit d'un **enregistrement de détail** d'une préparation magistrale (SS00020 = 750212), on indique la **quantité** totale du principe actif ou produit mentionné dans le code CNK, arrondie à 4 chiffres. Si la quantité exprimée dans la plus petite unité possible reste inférieure à 1, elle est arrondie à l'unité supérieure (alors SS00050 = 1). Contrairement à la base de données Pharmanet, la base de données Soins de santé ne contient **aucune** variable faisant mention de l'**unité** (comme dans SS00140 et SS00145).
- En ce qui concerne les frais de déplacement dans le cadre de prestations de revalidation, ou dans le cas des sages-femmes ou médecins situés en zone rurale, il y est mentionné le **nombre de kilomètres** parcourus à l'aller et au retour.
- Si la prestation a été remboursée dans le cadre de la réglementation relative aux détenus, le ticket modérateur est à charge de l'INAMI. Ce montant est enregistré dans le montant AMI *via* une prestation distincte, tandis que la valeur de Nombre de cas et Nombre de jours correspond à 0.
- En cas d'intervention dans le surcoût lié à un autre médicament se substituant à un médicament essentiel indisponible (SS00020 = 780673 ou 780942), cette variable a une valeur positive même lorsque le surcoût est négatif ou égal à 0, à moins qu'il s'agisse d'une note de crédit ou d'une facture corrigée.
- Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée et sur

Code SS00050

Format SAS 4. (numeric)

Mots clés

d’autres exceptions dans les instructions de facturation de l’INAMI, à consulter sur le site web de l’INAMI sous ‘**Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique ?**’ (recherchez Enregistrement de type 40 Zone 22 ou Enregistrement de type 50 Zone 22).

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Soins de santé	ALL	2005-10-01	2026-06-30

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)